



PAPE ET ANTIPAPE : L'ENQUÊTE – L'EMBARRAS DE BERGOGLIO À LA QUESTION SUR LE PAPE RATZINGER. LE MALENTENDU HISTORIQUE – PARTIE 58

4 janvier 2022

Andréa Cionci



Maintenant que la **Magna Quaestio** est enfin clarifiée, il est assez impressionnant de revoir la vidéo de 2016 dans laquelle Bergoglio, lors d'une conférence de presse dans l'avion, revenant d'Arménie ([ICI LA VIDEO](#)) a répondu à une question de la journaliste Elisabetta Piqué [du journal](#) argentin La Nación : « *Nous savons que vous êtes le pape, mais il y a aussi le pape Benoît, le pape émérite. Récemment, une déclaration du préfet de la Maison pontificale, Mgr Gaenswein, a déclaré qu'il y aurait un ministère pétrinien partagé avec un pape actif et un contemplatif. Y a-t-il deux papes ?* ».

Comment blâmer le collègue face à ce discours choquant de Mgr Gaenswein que nous avons compris il y a quelques jours seulement, en l'expliquant [ICI](#) ?

La réponse que donnera l'antipape François révèle tout l'embarras et l'incertitude d'un homme qui n'a toujours pas compris, comme il n'avait pas compris le monde entier depuis huit ans.

"A une époque, il y avait trois papes dans l'Eglise", l'interviewé prend son temps avec une plaisanterie. Il se réfère en fait à 1046, l'époque du **Synode de Sutri**, ou



au **Grand Schisme d'Occident (1378-1418)** entre divers prétendants au trône pontifical. Mais ces questions ont été à la base d'âpres conflits précisément parce que pour l'Église **il ne peut y avoir qu'UN SEUL pape**, pas deux ni trois.

« *Je n'ai pas eu le temps de lire ces déclarations, parce que je n'ai pas le temps pour ces choses-là* », poursuit Bergoglio avec une certaine nonchalance affectée... Pourtant, il aurait bien fait d'être très attentif.

« **Benoît est-Pape-émérite** – poursuit-il en articulant bien ses propos, mais on peut voir à son regard que même pour lui le concept est assez obscur – *Il a dit clairement, ce 11 février, qu'il démissionnait du 28 février, qui se retirerait pour aider l'Église par la prière. Et Benedetto est au monastère, en train de prier* » .

Voici le grand malentendu, Votre Excellence : **Benoît n'est pas émérite en termes juridiques**, en tant qu'ancien pape, mais il est émérite en ce qu'il **s'est retiré au SIÈGE IMPÉDITÉ et reste le seul qui a le droit d'être pape, du latin verbe "ememero"**. C'est pour se différencier de tout autre pape présumé. En fait, Benoît reste au **SIÈGE**, c'est-à-dire au Vatican, mais entravé. C'est pourquoi il **continue de s'habiller de blanc, comme le pape, avec un vêtement nuancé de deux accessoires** : la mantelletta (pèlerin) et la ceinture, symbole des deux fonctions du gouvernement pontifical auxquelles il a dû renoncer (annoncer l'Évangile et gouverner la bateau Voir *Declaratio* [ICI](#))

En effet, Benoît XVI a explicitement déclaré qu'il démissionnerait du *ministerium*, de l'exercice pratique du pouvoir. **Il l'a fait de manière différée, exclusivement factuelle et non juridique**. Il n'aurait JAMAIS pu ratifier un document dans lequel il séparait le *ministerium* du petrine *munus*, car ils sont inséparables ([ICI](#)) Il a toujours été parfaitement sincère et cohérent comme vous le lirez ([ICI](#)). Vous avez été trompé par le fait qu'en italien *munus* et *ministerium* sont traduits par le même mot "ministère".

Malheureusement, vous vouliez vous faire croire qu'il avait abdiqué, mais **c'est votre responsabilité**, pas celle du Pape Benoît. Tu as tout fait par toi-même, et tu t'es séparé.

Cela fonctionne ainsi : abdication et siège empêché sont deux **situations contiguës mais très différentes**, comme en témoigne le titre de l'étude récente du canoniste Boni : « **Un projet de loi sur le siège romain totalement empêché et la démission du pape** ».

Pour l'abdication (canon 332 § 2) il faut renoncer simultanément au petrine *munus*, puis le *ministerium* est également perdu. *Si l'on ne renonce au ministerium que factuellement et sur une base différée, sans rien ratifier, il y a auto-exil in sede impedita, le munus ne dépérit pas et le pape reste le seul pape*



en circulation. **C'est pourquoi Benoît fait de l'émérite, le seul qui a le droit d'être pape**, pour éviter toute confusion avec d'autres en robe blanche. [ICI](#) en bas tous les détails, dans les articles 1,2,5,6-14.

Bergoglio poursuit : « Soit je suis allé le voir plusieurs fois, soit au téléphone... L'autre jour, il m'a écrit une petite lettre – **toujours signée de sa signature** – me souhaitant les meilleurs vœux pour ce voyage ».

Déjà : « Benoît XVI signe encore **avec cette signature qui est la sienne** », (peut-être aussi avec le PP Pater Patrum ?). Il signe toujours de son nom pontifical car **il est toujours le pape**, Excellence.

« Et une fois – pas une fois, plusieurs fois – j'ai dit que c'était une grâce d'avoir le sage 'grand-père' à la maison. Je l'ai dit devant lui aussi, et il rit. Mais pour moi, c'est le Pape émérite, c'est le « grand-père » sage, c'est l'homme qui veille sur mes épaules et mon dos avec ses prières ».

On ne veut pas paraître irrespectueux, mais ici le passage devient humoristique : un octogénaire qui considère un homme de 89 ans comme un « **grand-père sage** ». En fait, « le grand-père sage » rit **Benedetto** (pauvre Bergoglio). Autre que grand-père : il est le vrai pape. Mais certes le Saint-Père Benoît XVI prie pour lui, c'est vrai, il prie aussi pour son **Pontifikat**, comme il l'écrivait au théologien allemand pro-franc-maçon super-moderniste Hans Küng, étant donné que *Pontifikat* en allemand signifie aussi **épiscopat**. Et Bergoglio laissa son épiscopat de Buenos Aires abandonné, pour être assumé à d'autres charges (l'anti-papauté). [ICI](#)

Plus loin, Bergoglio prouve qu'il a mal interprété de façon flagrante l'un des discours clés de Benoît XVI : « Je n'oublie jamais ce discours qu'il a prononcé devant les cardinaux le 28 février : « L'un d'entre vous sera sûrement mon successeur. Je promets l'obéissance" . Et il l'a fait." »

Non Excellence. **Le pape Benoît XVI ne vous a jamais juré obéissance**, si bien que dans « Dernières conversations » (de 2016 !) le Saint-Père répond ainsi au journaliste Seewald : « En prenant congé de la curie, comment pourrait-il alors jurer obéissance absolue à son futur successeur ? » Réponse du pape Benoît XVI : « **Le pape est le pape, peu importe qui il est** ».

Ratzinger, en effet, **déclara AVANT le conclave invalide**, prenant congé des cardinaux le 28 février 2013 : « Et parmi vous, parmi le Collège des Cardinaux, il y a aussi le futur Pape à qui je promets déjà aujourd'hui ma révérence et mon obéissance inconditionnelles " ([ICI](#)) ».



De cette façon, il a laissé entendre que son successeur légitime **ne pouvait être que parmi ces mêmes VRAIS cardinaux**, nommés par lui ou par Jean-Paul II et non par des antipapes.

« Ceux à qui il appartient », comme il l'écrit dans la *Declaratio* . Il parla donc d'un successeur qu'IL **ATTEND TOUJOURS** , en vue de sa future abdication, ou d'un prochain vrai pape qui, après sa mort, se prononcera sur son siège empêché et dont la réponse, Ratzinger, depuis lors, fut prêt à accepter docilement. **Avec ce geste préventif extraordinaire, le pape Benoît a fait croire à tout le monde qu'il avait juré obéissance au "pape François" sans jamais l'avoir fait... et Bergoglio s'y est aussi laissé prendre.**

L'Argentin poursuit : « *Puis j'ai entendu – mais je ne sais pas si c'est vrai – j'insiste : j'ai entendu, peut-être que ce seront des rumeurs, mais ils sont d'accord avec votre personnage, que certains sont allés là-bas pour se plaindre parce que « ce nouveau Pape ... », et il les a chassés ! Dans le meilleur style bavarois : poli, mais expulsé. Et si ce n'est pas vrai, c'est bien trouvé, car cet homme est ainsi : c'est un homme de parole, un homme droit, droit, droit !* ».

Très plausible : Benoît n'aurait certainement pas pris en considération les plaintes de ceux qui considèrent Bergoglio comme pape, car il ne l'est pas. De plus, le statut de siège empêché ne peut être déclaré car le pape est enfermé, prisonnier, sous menace éventuelle. Pour cela, il renvoya ceux qui se plaignaient.

« *Ensuite, je ne sais pas si vous vous souvenez, que j'ai remercié publiquement – je ne sais pas quand, mais je pense lors d'un vol – Benedetto d'avoir ouvert la porte aux papes émérites. Il y a 70 ans, les évêques émérites n'existaient pas ; il y en a aujourd'hui. Mais avec cet allongement de la vie, une Église peut-elle être soutenue à un certain âge, avec des maux, ou non ? Et lui, avec courage – avec courage ! – et avec la prière, et aussi avec la science, avec la théologie, il a décidé d'ouvrir cette porte* ».

Non, Excellence, il ne l'a pas fait car si tel était le cas, Benoît XVI **aurait juridiquement établi la papauté émérite**. Et il ne l'a pas fait. Nous savons bien que si un évêque peut être juridiquement émérite, et se retirer, un pape ne pourra jamais l'être. Tous les canonistes le disent, même son évêque Mgr Sciacca ([ICI](#)).

Tant et si bien que le Vatican MAINTENANT se démène pour essayer de trouver une jurisprudence pour l'émérite ([ICI](#)) qui reste un *unicum* historique et irremplaçable , un **simple adjectif qualificatif** uniquement pour différencier un vrai pape auto-exilé dans le siège empêché d'un faux actif pape qui a le pouvoir en main.



SHIVAYA INFO



En conclusion, cependant, François dit une vérité absolue : " *Et je dirai quelque chose à ce **grand homme de prière, de courage** qui est le Pape émérite - **pas le deuxième Pape** - qui est fidèle à sa parole et qui est un homme de Dieu . **Il est très intelligent** , et pour moi, il est le grand-père sage à la maison.*"

Oui, c'est un grand homme de courage et de prière : c'est le pape émérite, c'est-à-dire le pape, le Souverain Pontife, comme on l'a vu il y a tout juste deux jours [ICI](#)

En fait, il n'est pas le deuxième pape, il est le seul pape. Il est fidèle à sa parole comme nous l'avons vu [ICI](#) il n'a jamais menti.

Et, bien sûr, **il est très intelligent.**